



L'Hirondelle aux Champs

L'Hirondelle

LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE L'AGRICULTURE

« L'Hirondelle aux champs apporte joie et printemps »

DICTON PAYSAN

N°10

AUTOMNE 2023

SOMMAIRE

- Les rapaces nécrophages et l'agriculture p.2
- Amélioration de nos pratiques p.8
- Portrait p.12
- Conseil de lecture p.16

EDITO Les nouveaux paysans

Sur la planète Terre, *Homo sapiens*, vous, nous, moi, vivons entourés de millions d'espèces animales et végétales, depuis la multitude des « invisibles à l'œil nu » jusqu'à la baleine bleue de plus de 150 tonnes. Dans le grand chaudron de la vie que nous appelons communément la nature, toutes ces espèces s'entrecroisent, s'allient, se combattent, se parasitent...

Dès sa sortie d'Afrique il y a 200 000 ans, l'Homme se distingue en mettant à profit son exceptionnelle intelligence pour éliminer toutes les espèces qu'il considère comme dangereuses ou concurrentes. Avec la découverte et l'exploitation des énergies fossiles qui ont démultiplié les capacités des Hommes à dominer le vivant, les résultats vont bien au-delà des « espérances » : partout la biodiversité s'effondre et les espèces disparaissent à un rythme effréné qui s'accélère.

L'impact de cette érosion du vivant se manifeste sur l'une des plus anciennes activités humaines organisées, l'agriculture : stérilisation des sols, raréfaction des pollinisateurs, résistance aux produits phytosanitaires de synthèse, disparition des espèces auxiliaires... et la liste est loin d'être exhaustive.

Partout sur la planète, des paysans ont décidé de relever le défi en mettant fin au « grand massacre » qui mène à l'impasse, réorienter le génie humain et inventer une agriculture pérenne basée sur le principe de la coexistence avec l'ensemble du vivant : coexister plutôt que combattre

et éliminer. En Drôme, ces paysans pionniers s'organisent pour mettre en œuvre ces nouvelles pratiques, pour informer, expérimenter, améliorer (Fermes du Grand Laval, « un Goût d'Air Libre »...).

Cette nouvelle agriculture demande plus d'intelligence, plus de travail et de patience : un des prix à payer pour nourrir sainement les Hommes, faire la paix avec le monde du vivant et être fier d'être paysan.

Roger MATHIEU,
Vice-président de « Vautours en Baronnies »



Milan royal © Alain Lefebvre



Vautour fauve © Julien Traversier

Rédaction : Leïla Benichou, Sabine Couvent et Léa Da Cruz

Relecture : Cécile Nangeroni

Relecture scientifique : Christian Tessier

Maquette : Pierre-Yves Croyal

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par Papier Vert.

Document rédigé et imprimé grâce au soutien de :

FONDATION
GoodPlanet



Gypaète barbu
© Julien Traversier

DOSSIER

LES RAPACES NÉCROPHAGES ET L'AGRICULTURE

Impossible de traiter la thématique des rapaces sans aborder les géants du ciel : les vautours. Accompagnés des deux espèces de milans, le milan noir et le milan royal, ces différentes espèces ont un rôle considérable dans nos écosystèmes. Nécrophages ou opportunistes, ils participent au “nettoyage” de la nature. Vautours et milans viennent donc clôturer le cortège des espèces présentées dans la gazette n°9 (à savoir : faucon crécerelle, buse variable, autour des palombes, circaète Jean-le-blanc, etc.).

Dans ce dixième numéro de la gazette de l'Hirondelle, nous nous intéresserons aux quatre vautours et aux deux milans présents dans notre département, regroupés ici en raison de leurs mœurs nécrophages ou charognardes :

- Le milan noir
- Le milan royal
- Le vautour fauve
- Le vautour moine
- Le percnoptère d'Égypte
- Le gypaète barbu

Le nom vernaculaire “vautour” s'applique aux rapaces diurnes nécrophages (qui se nourrissent de cadavres). Les vautours clôturent la chaîne alimentaire puisqu'ils se nourrissent sur les carcasses des animaux, notamment celles des mammifères. Ils sont considérés comme des “**culs de sac épidémiologiques**”, leur système digestif étant capable de détruire les bactéries, virus et autres organismes présents dans les cadavres.

Si le ciel de la Drôme a retrouvé ses grands planeurs, c'est au prix de nombreux efforts de réintroduction, entamés dans les années 1980 par des associations naturalistes locales et par des passionnés. En effet, si dans certaines cultures, les vautours ont une haute valeur symbolique, s'ils sont associés à de nombreuses divinités et considérés comme les gardiens des âmes, ils ont également mauvaise réputation, ce qui leur a valu de grandes campagnes d'extermination.

Milan noir
© Alain Lefebvre



De tout temps, les vautours et les milans ont accompagné l'agriculture et notamment les éleveurs et éleveuses. Dans cette gazette, nous reviendrons sur ce lien étroit et parfois conflictuel qui existe entre ces géants du ciel et nos activités agricoles, services rendus, cohabitation, info ou intox, les pages suivantes vous permettront d'apprendre à connaître de plus près ces différentes espèces d'oiseaux.

Dans le ciel, de grandes silhouettes tournoient en suivant les courants ascendants, les vautours fauves profitent des thermiques pour se déplacer dans les airs à la recherche de nourriture à se mettre dans le bec. La présence des corvidés ou des milans autour d'une carcasse attise leur curiosité et leur appétit. Craintifs et peu habiles à la fuite, les vautours se servent des milans et des grands corbeaux comme des éclaireurs. La voie est libre, l'endroit est sécurisé, les premiers vautours atterrissent pour la curée, les milans sont évincés et la valse des quatre vautours peut débuter, à grands coups de becs, de plumes et de vacarme. En quelques minutes, la carcasse sera nettoyée, curée, puis avalée jusqu'aux os dans les jours qui suivent.



Vautour percnoptère
© Julien Traversier

DES NETTOYEURS DE LA NATURE

Services rendus

Dans la plupart des cas, les carcasses et restes des animaux malades et morts des élevages sont brûlés ou transformés en farines dans des sites dédiés à l'équarrissage*. La collecte des bêtes mortes s'effectue par des sociétés d'équarrissage dans un délai de 5 jours suivant la mort de l'animal.

Avec leurs mœurs carnassières, les vautours éliminent rapidement les cadavres dans la nature et évitent ainsi la propagation des maladies, que ce soit pour les cadavres de bétail ou d'animaux sauvages, ces derniers étant non concernés par les services d'équarrissage. Ils peuvent ainsi être de véritables alliés des agriculteurs et agricultrices, lorsque les populations de vautours sur le territoire concerné sont suffisantes.

Les milans sont également des épurateurs de la nature, oiseaux opportunistes, ils adaptent leur régime alimentaire selon les ressources disponibles. Le milan royal se nourrit par exemple des cadavres d'animaux écrasés sur les routes, il se nourrit aussi sur les cadavres de bétail ou d'animaux sauvages. Le milan noir, également charognard, consomme de nombreux poissons morts aux abords des lacs et étendues d'eau, et participe ainsi à réguler la qualité sanitaire des milieux aquatiques.

Les quatre espèces de vautours s'organisent et se nourrissent de différentes parties d'un cadavre pour éviter la compétition, à chacun son menu ! Ainsi :

- Le vautour fauve assure l'élimination des parties molles, chairs, viscères et muscles.
- Le vautour moine, lui, consomme les tissus coriaces, la peau, les cartilages, tendons, etc.
- Le percnoptère s'occupe des restes sur les parties dures.
- Le gypaète, est quant à lui spécialiste des os et assure le nettoyage des carcasses en totalité.

Dans les zones les plus éloignées, telles que les zones de falaises, les plateaux ou les zones de moyenne et de haute montagne, l'équarrissage est principalement assuré par les vautours, ces zones n'étant pas forcément desservies par les services d'équarrissage classiques.

C'est également une méthode d'élimination des cadavres plus écologique, puisqu'elle n'implique pas de transports des carcasses sur de longues distances, assurés habituellement par les professionnels. L'équarrissage naturel rejette en effet 2 à 3 fois moins de CO₂ que les services d'équarrissage classiques.

En parallèle de leur rôle de nettoyeurs, les vautours et de manière générale, les rapaces, participent à l'attractivité d'un territoire et à sa valeur patrimoniale. En effet, dans les Baronnies provençales, la présence des 4 espèces de vautours est un élément qui attire de nombreux visiteurs, naturalistes ou touristes, ce qui participe indirectement à l'économie locale, et à la sensibilisation du grand public à la nature.



Vautour fauve
© Julien Traversier

* Équarrissage : destruction ou traitement des cadavres d'animaux en vue d'utilisations industrielles diverses. Il désigne plus largement les entreprises spécialisées dans la collecte, le traitement et l'élimination des cadavres d'animaux et autres déchets organiques d'origine animale.

LA RÉINTRODUCTION DES VAUTOURS

Rapide historique

Si ce spectacle est aujourd'hui possible dans nos régions, il n'en a pas toujours été le cas.

Les vautours sont présents sur Terre depuis 1,6 million d'années et cohabitent avec les Homo sapiens depuis 300 000 ans. Si les vautours se nourrissent des carcasses des grands animaux sauvages comme les bouquetins ou les chamois, la domestication du bétail a également perturbé leurs habitudes alimentaires. Aujourd'hui les vautours sont en grande partie dépendants des carcasses des animaux domestiques qu'ils trouvent dans la nature ou sur les sites d'équarrissage qui leur sont dédiés. Une cohabitation parfois conflictuelle.

En effet, au 19^e siècle, de grandes campagnes d'éradication des rapaces, vautours compris, sont mises en place. Chasse, empoisonnement et raréfaction des carcasses de bétail en raison de mesures sanitaires plus strictes, ont mis à mal les populations de ces grands planeurs jusqu'à leur quasi-disparition.

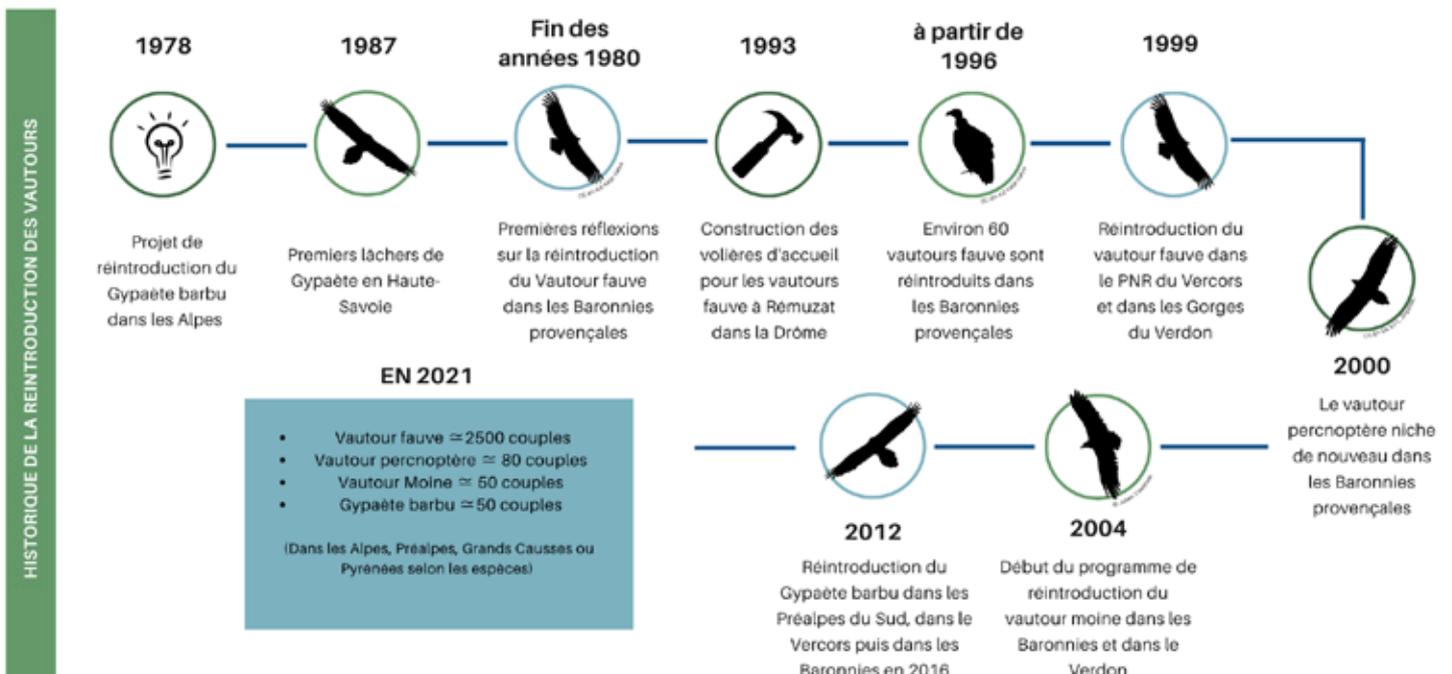
Si, aujourd'hui, les quatre espèces de vautours sont à nouveau présentes, c'est grâce à des projets de réintroduction qui ont vu le jour à partir des années 1980, dans les Grands causses, les Baronnies, le Vercors et le Verdon. Suite aux efforts des naturalistes et des scientifiques, le vautour fauve, le vautour moine et le gypaète barbu ont été réintroduits, le percnoptère, lui, est revenu naturellement dans nos territoires, favorisé par la présence de ses congénères vautours.

LA RÉINTRODUCTION : PETIT GUIDE

La réintroduction des vautours consiste à acquérir des jeunes vautours nés en captivité (dans les parcs zoologiques par exemple) ou issus de centres de soins pour la faune sauvage qui les ont secourus, puis à les placer dans les zones de réintroduction. Les méthodes sont différentes selon l'espèce visée, les jeunes oiseaux sont relâchés dans des volières ou dans des sites qui imitent les lieux où les oiseaux nichent naturellement (les taquets). Ainsi les

jeunes peuvent s'habituer au paysage et s'imprégner de l'environnement naturel pour, à terme, s'installer et assurer la reproduction.

Avant leur envol et leur émancipation, un suivi minutieux est mis en place et des cadavres sont apportés sur les placettes d'équarrissage, à proximité des sites de réintroduction, afin de garantir le bon développement des oiseaux réintroduits.



LES ESPÈCES PRÉSENTES EN DRÔME

En Drôme, ainsi qu'en France métropolitaine, 4 espèces de vautours sont présentes : le vautour fauve, le plus répandu en France et en Europe, le vautour moine, le vautour percnoptère et le gypaète barbu. Les milans noir et royal, appartenant au genre *Milvus*, sillonnent également le ciel du département entre deux périodes de migration. Le milan royal peut être aussi sédentaire. Les vautours sont les plus grands oiseaux d'Europe, avec une envergure pouvant aller jusqu'à près de 3 mètres pour le gypaète et le vautour moine. Derniers maillons de la chaîne alimentaire, ces géants du ciel possèdent un attirail dédié à leur régime charognard. Au contraire des prédateurs, les vautours ne sont pas physiquement adaptés pour la chasse. Ils

possèdent de grosses serres peu puissantes et des becs spécialisés pour entamer les tissus mous en décomposition et non pour tuer des proies. Les vautours sont des rapaces planeurs qui se déplacent essentiellement à l'aide des courants aériens. Ils commencent leur journée en fin de matinée, lors de la levée des courants ascendants avec le réchauffement de la température.

Ils peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres à la recherche de nourriture, en longeant les lignes de crêtes et les plaines. Grâce à leur vue perçante, ces grands rapaces peuvent distinguer des éléments de 30 cm à une distance de plus de 3 000 m.

LE MILAN ROYAL

Nom scientifique : *Milvus milvus*

Le milan royal est un grand rapace mesurant jusqu'à 1,6 m d'envergure. Voltigeur talentueux, il se distingue par ses couleurs allant du brun au roux, notamment au niveau de sa queue échancrée en forme de triangle.

Le milan royal est une espèce migratrice, si une partie des populations est présente en hiver dans notre département, l'autre migre dans le sud de Espagne ou le Nord de l'Afrique.

Espèce arboricole, il élit domicile dans d'anciens nids de corvidés ou d'autres congénères rapaces. Il apprécie ainsi les zones boisées, dans lesquelles il installe son nid, ainsi que les prairies et champs très ouverts, où il chasse ses proies.

Il s'agit d'une espèce grégaire. Les milans royaux se regroupent en dortoirs pouvant rassembler des dizaines ou des centaines d'individus.

Il a un régime alimentaire opportuniste, il se nourrit de ce qu'il trouve : micromammifères, reptiles, amphibiens, petits oiseaux et insectes. Selon les ressources disponibles, il sera volontiers charognard et chapardeur. En effet, le milan royal pratique le **cleptoparasitisme**, c'est-à-dire qu'il vole de la nourriture à d'autres espèces notamment de rapaces ainsi qu'aux corvidés. L'hiver, il est possible de l'apercevoir manger des animaux morts sur les routes. Le milan royal est fortement associé à l'agriculture, puisqu'il apprécie les milieux ouverts, tels que les zones cultivées, notamment lors des travaux de moisson qui éveillent les campagnols et autres rongeurs.



Milan royal
© Alain Lefebvre



Milan noir
© Alain Lefebvre

LE MILAN NOIR

Nom scientifique : *Milvus migrans*

Le milan noir est très semblable au milan royal, avec une taille légèrement plus petite et une couleur de plumage plus terne. Il est également reconnaissable à sa queue légèrement échancrée.

Autrefois surnommé le vautour des eaux, le milan noir est un grand migrateur qui ne passe jamais l'hiver en France. Le milan noir va jusqu'au sud du Sahara, au Kenya ou au Sénégal pour y passer l'hiver. De retour aux alentours du mois de mars, il niche en couple ou dans des colonies avec d'autres milans noirs, au niveau des zones alluviales. Le nid est construit à l'aide de branchages dans les arbres des ripisylves (haies ou bois bordant un cours d'eau).

Chasseur, il est surtout charognard et chapardeur, son terrain de chasse de prédilection étant le cours d'eau au-dessus duquel il plane à la recherche de cadavres de poissons pour se nourrir. Cependant, il se nourrit aussi largement des rongeurs tels que les campagnols dans les milieux agricoles ouverts.

LE VAUTOUR FAUVE

Nom scientifique : *Gyps fulvus*

Le vautour fauve est l'espèce de vautour la mieux établie en France, même si les effectifs sont encore faibles. Il tient son nom de son plumage couleur fauve, allant du brun-gris au roussâtre sur le dessous de son corps. Son long cou est recouvert d'un duvet blanc-gris.

Oiseau d'une envergure pouvant aller jusqu'à 2 m 65, c'est une espèce très grégaire qui vit en colonies sur de grandes parois rocheuses. Ces vautours construisent leurs nids dans les recoins des falaises, nid qui accueillera un unique œuf. Les individus restent également en groupe pour s'alimenter et chercher de la nourriture. Ils prospectent en groupe, en vol organisé, afin de couvrir une large zone. On sait aujourd'hui, grâce aux suivis par GPS, que le domaine vital de la colonie des Baronnies est d'environ 23 000 km².

Les vautours fauves sont des grands rapaces strictement nécrophages, ils ne consomment que des animaux morts, des mammifères, n'étant pas équipés pour tuer eux-mêmes une proie. Sur les carcasses, ils vont manger principalement la chair. Mais il peut arriver aux derniers servis de manger d'autres parties moins appétissantes comme la peau, le premier à se servir étant le vautour le plus téméraire ou le plus affamé.



Vautour fauve
© Julien Traversier

LE VAUTOUR MOINE

Nom scientifique : *Aegypius monachus*



Vautour moine
© Julien Traversier

Le vautour moine est un grand vautour, avec une envergure de 2 m 95 pour les plus grands individus. C'est ainsi le plus grand rapace diurne d'Europe. Ce grand vautour présente un plumage sombre allant du brun au marron, à l'exception de sa tête qui est plus claire. Contrairement au vautour fauve, cet oiseau est plutôt solitaire, il vit en couple ou seul, en colonie lâche, c'est-à-dire à bonne distance les uns des autres. Généralement monogame, c'est un vautour fidèle.

Les couples construisent leur nid dans des arbres bien stables, principalement dans les pins sylvestres. Ils apprécient les forêts colonisant les reliefs pentus qui facilitent le décollage et l'atterrissage. De par son mode de vie plus solitaire, le vautour moine est moins dépendant de l'élevage que le vautour fauve, car il peut se nourrir de carcasse de plus petits animaux. Son domaine vital, c'est-à-dire sa zone de recherche de nourriture, peut aller d'environ 1000 km² à 23 000 km².

LE VAUTOUR PERCNOPTÈRE

Nom scientifique : *Neophron percnopterus*

Le vautour percnoptère ou percnoptère d'Égypte, parfois surnommé "la grosse poule" est, lui, le plus petit des vautours, pas plus gros qu'un grand corbeau. Il est reconnaissable à son plumage, principalement blanc et noir, et à son masque jaune autour du bec. C'est un oiseau migrateur qui passe l'hiver en Afrique subsaharienne. C'est une espèce qui peut s'observer dans une grande partie de l'Afrique, jusque dans la Péninsule arabique et en France à son retour de migration, mais jamais dans les zones de haute montagne.

En Égypte Antique, il était l'un des symboles de la déesse Mout, la déesse mère, un rôle primordial dans la mythologie égyptienne.

Les individus s'installent en couple dans les paysages marqués par la roche, loin des zones de forte fréquentation humaine et où il est possible de trouver des zones dégagées. En dehors des périodes de reproduction, il est possible d'observer des individus en petits groupes.

Le percnoptère, bien que nécrophage comme ses congénères vautours, a un régime alimentaire plus varié, puisqu'il se nourrit également de déchets et de petits insectes qu'il attrape dans les bouses de vache par exemple. Il consomme également les morceaux et restes sur les carcasses après le passage des autres vautours.



Vautour percnoptère
© Julien Traversier

LE GYPAÈTE BARBU

Nom scientifique : *Gypaetus barbatus*

Le gypaète barbu, connu également sous le nom de "Casseur d'os", fut le second vautour réintroduit en France, en 1987, en Haute-Savoie, département qui compte maintenant une vingtaine de couples reproducteurs. En Drôme, seulement deux couples reproducteurs sont dénombrés, mais il est fréquent que des gypaètes seuls se déplacent et restent quelque temps, sans pour autant s'installer. C'est un vautour sédentaire, il ne migre pas. Il a le statut d'espèce en danger en France.

C'est un grand vautour à l'allure particulière, notamment en raison de sa coloration orange-roux chez les adultes, qui contraste avec ses ailes sombres. Comme son nom l'indique, il possède également un masque de plume qui se termine en petite barbe au niveau de sa tête.

Il niche dans les hautes et moyennes montagnes et au cœur des paysages où les falaises sont bien représentées. S'il construit son nid à l'abri des parois rocheuses, il a également besoin de milieux ouverts où il repère plus facilement sa nourriture.

En plus de son allure originale, ce vautour a aussi un régime alimentaire étonnant. Il se nourrit seulement d'os, de pattes et de ligaments, les parties les moins attractives, principalement sur les cadavres de bouquetins et de brebis. Il est le dernier maillon de la chaîne et peut avaler des os jusqu'à 30 cm de long. Pour les os les plus gros, il utilise une stratégie bien particulière, il les lâche en vol sur les rochers ou dans les pierriers pour qu'ils se brisent, avant d'atterrir en spirale pour récupérer son dû.



Gypaètes barbus
© Julien Traversier



AMÉLIORATION DE NOS PRATIQUES

Milans noirs
© Alain Lefebvre

LA COHABITATION

Nous l'avons énoncé au cours de ce dossier, les vautours et les milans, en tant qu'équarrisseurs naturels nous rendent de grands services. De nombreuses études ont calculé la rentabilité de ces services, sur les plans économique et écologique. Elles ont estimé une économie de l'ordre de plusieurs centaines de milliers d'euros par an à l'échelle de la France.

À titre d'exemple, dans les Baronnies provençales et dans le Vercors, c'est plus de 200 tonnes de carcasses d'animaux domestiques qui sont éliminées par les vautours en moyenne au cours d'une année.

La conservation et la préservation des vautours et des rapaces nécrophages comme les milans noir et royaux est donc un enjeu majeur. De plus, ces services rendus ne peuvent être possibles qu'en présence suffisante de vautours et de rapaces nécrophages sur le territoire. Oiseaux qui par ailleurs sont devenus intimement liés à nos pratiques agricoles, notamment pour leur alimentation. En effet, l'évolution des réglementations sanitaires (interdiction de laisser les animaux morts sur place) et par là même, la diminution des ressources alimentaires disponibles pour les vautours, ont fait chuter leurs populations. Ces rapaces qui par ailleurs ont été sujets à une destruction en masse par le poison et le fusil avant leur protection en 1976.

Pour que ces rapaces nécrophages élisent à nouveau domicile dans nos paysages, les carcasses doivent être facilement disponibles et le territoire accueillant pour qu'ils s'y installent et prospèrent, de même pour les milans.

La mise en place de placettes d'alimentation, où les cadavres sont mis à disposition de ces équarrisseurs à plumes est primordiale. Ici, il ne s'agit pas de nourrir les vautours avec les animaux destinés à la consommation, mais bien de rendre disponibles les carcasses issues des élevages. Les cadavres des animaux morts sur la route peuvent également y être déposés. Chaque année, c'est environ 1500 cadavres de brebis, chèvres et sangliers ou chevreuils morts sur la route qui y sont collectés (sans compter les placettes individuelles). La faune sauvage accidentée représente 1 % des animaux récupérés.

Ces placettes d'alimentation ou sites d'équarrissage naturels participent à la survie, au succès de la reproduction des oiseaux, et, à terme, favorisent l'expansion des différentes espèces de rapaces nécrophages. Il s'agit de sites dédiés au dépôt des carcasses et autres déchets organiques issus principalement des élevages et qui ont été validés par les autorités sanitaires. Les sites peuvent être

gérés par une structure dédiée, qui assure la collecte des cadavres dans les différents élevages de la région, mais des placettes individuelles directement chez l'éleveur ou l'éleveuse existent également, ce qui permet aux agriculteurs de déposer rapidement les bêtes : un gain de temps, d'énergie et d'argent.

L'installation et l'entretien d'une placette d'équarrissage naturel sont des processus suivis et contrôlés par les responsables régionaux des vautours, afin de respecter les règles sanitaires en vigueur. Les placettes sont destinées principalement aux vautours fauves, moines et percnoptères, et sont également utilisées par les corbeaux et milans. Le gypaète peut venir à la fin d'une curée, mais sera rarement présent (un seul couple nicheur en Drôme et seuls quelques individus présents). Les milans royaux et l'aigle royal sont également observés sur ces placettes.



Milan royal
© Alain Lefebvre

INSTALLER UNE PLACETTE D'ÉQUARRISSAGE À DOMICILE

Dans les Baronnies provençales, plusieurs éleveurs et éleveuses ont déjà sauté le pas et travaillent de concert avec les vautours. Douze placettes individuelles (petites placettes d'équarrissage mises en place directement à la ferme ou à proximité) fonctionnent déjà à plein régime.

La création d'une placette nécessite l'expertise d'une structure responsable du suivi et de la réintroduction des vautours autour de chez vous. En Drôme, c'est l'association Vautours en Baronnies ou le Parc Naturel Régional du Vercors qui en sont chargés.

Les dossiers sont évalués par la DDPP (Direction Départementale de la Protection des populations) ainsi que par l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui, respectivement, s'occupent de la cohérence du dossier, de la sécurité sanitaire pour le captage de l'eau et des visites réglementaires.

Plusieurs critères sont à remplir :

- la zone ne doit comporter aucun danger pour les vautours (pas de routes, de lignes de transport électrique, à proximité)
- la zone choisie doit être située loin des sentiers très fréquentés et être accessible en véhicule pour l'éleveur
- la zone présente une faible valeur agricole
- le terrain choisi doit de préférence appartenir au propriétaire de l'élevage

La placette en elle-même nécessite très peu d'aménagement.

Il faut une zone d'environ 150 à 200 m² de périmètre grillagé, avec un grillage de 1,5 m de haut et une dalle en béton de 2 m² est obligatoire pour déposer la carcasse.

A noter que même si l'agriculteur possède une placette, il faut payer 1/3 de la taxe annuelle d'équarrissage. En cas de gros dégâts sur le troupeau (incendie ou inondation par exemple), il n'est pas possible de placer une trop grosse quantité de carcasses sur la placette et il faut faire appel à une société d'équarrissage.



Placette d'équarrissage
© Matthieu Vaslin

Interview de Matthieu Vaslin et Annaïg Servain, éleveurs naturalistes dans les Pyrénées, utilisateurs de placette d'équarrissage.

Annaïg Servain et Matthieu Vaslin travaillent avec un troupeau de chèvres en pastoralisme dans l'Aude depuis 14 ans. Le 28 juin, la saison des foins est entamée, mais Matthieu nous accorde une interview, durant une pause de tracteur, pour discuter de leurs relations avec les vautours.

« Aucune envie de brûler du pétrole pour rien, alors que des espèces le font gratuitement ». En lui demandant quelle a été la motivation pour créer cette placette d'équarrissage naturel, la réponse a été claire ! Leur passion pour la biodiversité en tant que naturalistes a également été un moteur pour mettre en place cette placette.

Il explique ensuite : « En France, trois entreprises ont le monopole sur l'équarrissage, ils font du business sur des cadavres d'animaux. Les animaux d'élevage comme les nôtres sont simplement récupérés et brûlés ». De plus, l'usine d'équarrissage se trouve à l'opposé de leur ferme, de l'autre côté du département.

La placette collective est utilisée par 4 éleveuses et éleveurs et se trouve sur l'une des fermes, en zone Natura 2000. Ce site de recyclage gratuit de la matière constitue une économie non négligeable : les éleveurs paient environ 80 % de moins de la taxe CVO (Contribution Volontaire Obligatoire) sur le service d'équarrissage. Le nettoyage des carcasses se fait très rapidement par les vautours. C'est aussi un bilan carbone très faible. Il ajoute que cela reste également « un plaisir avant tout d'observer des vautours ».

La première placette mise en place dans l'Aude était gérée par la LPO, qui s'occupait de collecter et d'amener les carcasses sur le site dédié. Avec l'arrivée des premiers couples nicheurs de vautours, les éleveurs et éleveuses sont actuellement en autonomie pour la gestion des placettes. La LPO vient seulement collecter les données sur le nombre d'animaux déposés sur la placette.

Annaïg et Matthieu, tous deux naturalistes de formation, mettent aussi en avant l'intérêt éducatif de ces sites : « les placettes permettent de démystifier les vautours et leurs attaques ». Depuis leur création dans l'Aude, aucune plainte suite à des attaques n'a été enregistrée. Sur l'ensemble du département, on dénombre 20 placettes pour une soixantaine d'éleveurs et d'éleveuses, chaque site n'excédant pas les 500 kg de bêtes acheminées.

À celles et ceux qui auraient d'éventuelles réticences ou des peurs justifiées, Matthieu explique que le travail des vautours sur la placette est tellement efficace qu'aucun prédateur ou mammifère charognard n'a le temps de pointer son nez, et que pour éloigner les sangliers et les renards, une clôture fait l'affaire. Il ne retient que des avantages pour cette installation : économie de pétrole et d'argent, cohérence écologique et lien avec la faune environnante.

A l'aide de leurs caméras automatiques installées à proximité, ils observent régulièrement les quatre espèces de vautours, dont le mythique gypaète barbu, et même, l'hiver, le majestueux aigle royal.

LIFE GYP'ACT

UN PROJET EUROPÉEN ANIMÉ PAR LA LPO AURA

Ce programme piloté par la LPO France réunit différents acteurs intervenants sur les vautours, de la Drôme à l'Aude (naturalistes, scientifiques, vétérinaires ou encore gestionnaire des réseaux électriques). Son action est planifiée de 2022 à 2028 et vise à rétablir la continuité des populations de Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) des Alpes (population issue de réintroductions) aux Pyrénées (population en reconstitution).

L'action phare est bien entendu la réintroduction de jeunes oiseaux nés en centres spécialisés ou en zoos sur deux grands secteurs : les Causses pour le Massif central (gorges de la Jonte et de la Dourbie) et les Préalpes drômoises (Vercors et Baronnies).

A long terme, la sécurisation de la ressource alimentaire sur ce large territoire a pour but d'offrir des haltes aux oiseaux erratiques (jeunes en déplacement entre massifs avant le cantonnement adulte), puis de permettre la fixation de couples reproducteurs.

Pour cela, la création de placettes d'équarrissage en partenariat avec les éleveurs volontaires a de multiples effets : impliquer directement le monde agricole dans la conservation des rapaces nécrophages (accompagnement par des interventions publiques et/ou scolaires), assurer une communication positive sur la présence des vautours dans le milieu montagnard et collinéen (rôle, comportement...), et, enfin apporter un



Agir pour
la biodiversité

confort de travail avec un service d'équarrissage simple, efficace et écologique « à domicile ». Si la Drôme compte quelques populations de bouquetins et de chamois, la majeure partie des mammifères terrestres reste composée du bétail domestique. Ce dernier représente donc la principale ressource alimentaire actuelle pour les vautours.

Si son prédécesseur, le « LIFE Gypconnect », a permis d'aboutir à la première reproduction en nature dans le Vercors en 2022 (après 100 ans d'absence), gageons que le « LIFE Gyp'ACT » verra un nouveau pas franchi dans la restauration de la continuité de population de cette espèce majestueuse.

INFO OU INTOX ?

Pour cohabiter avec les vautours, notre regard sur ces rapaces aux mœurs parfois considérées comme repoussantes doit changer. Pour cela, une meilleure connaissance des espèces est primordiale. De nombreuses idées reçues circulent concernant ces géants du ciel, nous faisons le point sur quelques aspects : info ou intox ?

INTOX

- Les vautours peuvent kidnapper les petits enfants, les chats et les agneaux
- Les vautours sont sales et vecteurs de maladies
- Les vautours déchirent les bâches des impluviums avec leurs serres
- Les vautours changent de comportement et deviennent prédateurs

INFO

- Les vautours n'ayant pas de pattes préhensibles, ils ne sont pas capables de porter un objet lourd avec leurs serres.
- Les vautours accordent une attention particulière à la toilette de leurs plumes, action qui représente une part importante de leur quotidien. De plus, il n'est pas rare d'observer des vautours se baigner après un repas. Leur système digestif au pH très acide leur permet d'éliminer les bactéries et éventuels pathogènes
- La principale cause de déchirement des bâches des impluviums est l'usure par les rayons UV, les griffes d'un vautour ne sont pas assez acérées pour déchirer du matériel en plastique ou autre.
- Les études portant sur le sujet n'ont pas démontré de changements de comportements.

L'association Vautours en Baronnies

Rencontre avec Christian Tessier

LE RETOUR DES VOUTOURS EN BARONNIES DES OISEAUX BIEN IMPLANTÉS MAIS ENCORE FRAGILES

Christian Tessier est le cofondateur et l'un des piliers de Vautours en Baronnies, association loi 1901 créée en 1992, qui a pour buts le retour et le suivi des populations de vautours sur le massif des Baronnies, l'information du public et l'animation auprès des élèves ainsi que la gestion du service d'équarrissage pour les éleveurs de la région. Témoignage.

Toute une carrière auprès des vautours ! Christian Tessier le fait remarquer avec un large sourire quand il évoque son cheminement et cette carrière qui suit son cours dans le massif des Baronnies. Jeune naturaliste en 1987, une idée lui tient à cœur : réintroduire sur le territoire les nécrophages disparus depuis un siècle. Une expérience menée avec succès sur la Jonte et le Tarn, six ans auparavant, est inspirante. Ils sont trois amis à porter le projet, dont le vétérinaire de Nyons, le Dr Alain Boutonnet, apprécié par les éleveurs de la région, et Roger Mathieu, naturaliste bien connu dans la Drôme.

« Nous avons pris le temps de convaincre les éleveurs, les chasseurs, les élus et aussi les habitants des villages aux alentours de Rémuzat. Ces villages entourés de superbes falaises sont propices aux nichées des vautours fauves, des percnoptères et des gypaètes », raconte Christian. Dans les mains des porteurs du projet, quatre atouts. D'abord, l'accueil encourageant des éleveurs grâce à la présence de leur vétérinaire. Ensuite, le recueil de témoignages favorables des chasseurs des Grands Causses, où se développent des programmes de réintroduction des vautours et l'acceptation par la population du projet grâce aux nombreuses animations dans les villages, notamment avec un film de sensibilisation aux vautours – très bien fait – de Michel Terrasse, *Le retour de Bouldras*. Enfin, une période faste, la fin des années 80, puisque les vautours deviennent une espèce protégée dès 1976 et que l'équarrissage naturel vient d'être cadré par une loi.



« L'écotourisme lié aux vautours permet une reconnexion des citoyens à la nature, tout en ayant une grande valeur pédagogique », souligne l'amoureux des vautours, Christian Tessier.

© Cécile Koehler

Le territoire de réintroduction, avec de nombreuses parois rocheuses, des vallées et des reliefs, propices aux ascendances thermiques utilisées pour le vol, la localisation des Baronnies, entre les Pyrénées et les Alpes ainsi que la présence d'élevages, ont également conditionné la réintroduction des vautours. *« Le plus compliqué fut de trouver les financements de l'association, poursuit Christian. Le département et la région nous ont tout de suite soutenus. Puis très vite, nous avons reçu un financement d'un mécène improbable : le chanteur texan, Calvin Russel, a fait un don de... 70 000 F ! Quant à la partie administrative et son volet sanitaire, ce ne fut pas non plus une mince affaire avec les demandes d'autorisations auprès des ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, la direction départementale des services vétérinaires ».*

L'arrivée des premiers vautours.

Enfin, en 1992, l'association Vautours en Baronnies voit le jour. Au conseil d'administration siègent la fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature, la fédération départementale des chasseurs de la Drôme, les syndicats ovins et caprins de l'Oule et de l'Aygues, les élus du syndicat d'aménagement des Baronnies, l'Office national de la chasse. En janvier 1994, les premiers vautours sont récupérés dans des centres de soins français et espagnols. Les oiseaux vont séjourner pendant presque trois ans dans deux grandes volières installées sur le site de lâcher. Cette captivité va permettre aux oiseaux de s'imprégner du paysage, de créer des liens entre eux et d'être mûres au moment du lâcher. Juste avant leur libération, les vautours sont équipés de bagues et d'un émetteur permettant le suivi de chaque oiseau libéré.

Le 7 décembre 1996, c'est le grand jour, premier lâcher de vautours fauves : 9 individus volent au-dessus de Rémuzat. *« Le soir, une belle fête a réuni les différents acteurs, les villageois et de nombreuses personnalités. C'est de cette fête qu'a émergé l'idée d'un Parc régional des Baronnies, créée neuf ans plus tard après bien des oppositions politiques »,* se souvient Christian.

Un des objectifs de Vautours en Baronnies est de gérer les services d'équarrissage auprès des éleveurs de la région (la Drôme et une partie des Hautes-Alpes), qui sont donc obligés de sous-traiter avec l'association. Soit les éleveurs lui demandent de prendre en charge leurs bêtes mortes qui seront alors déposées dans un charnier géré par la structure, soit ils sollicitent l'installation sur leur ferme de placettes, où ils mettront eux-mêmes leurs charognes. L'association travaille aujourd'hui avec une centaine d'éleveurs. Elle a mis en place 12 placettes dont une chez un éleveur des Hautes-Alpes. Elle gère une aire d'équarrissage recevant chaque année 1 500 cadavres de brebis ou chèvres, quelques carcasses de sangliers et de chevreuils, accidentés de la route (une limite à ne pas dépasser : 500 kg).

Devant le succès de la réintroduction du vautour fauve, 300 couples nichent dans les falaises des Baronnies en 2023, l'association réintroduit en 2004 une autre espèce de vautour, plus sensible, le vautour moine, un grand charognard arboricole. Une cinquantaine d'oiseaux, ayant



En 2023, 300 couples de vautours fauves nichent dans les falaises de Rémuzat, autant que le nombre de ses habitants ! Le domaine vital de cette colonie est estimé à plus de 23 000 km².

© Julien Traversier

eu des accidents de parcours, lui sont offerts par des parcs zoologiques européens ou des centres de soin espagnols.

Deux techniques sont utilisées. Celle des volières, qui consiste à garder en captivité les vautours pendant plusieurs mois, au cœur du territoire qui sera le leur par la suite. La deuxième technique, celle des taquets, concerne de jeunes oiseaux nés en captivité dans des parcs zoologiques. A l'âge de 80-90 jours, lorsqu'ils sont capables de manger seuls, ils sont placés à deux minimum sur une aire de nidification artificielle : une vire aux dimensions d'une construction naturelle.

Une véritable équipe

Les apports de nourriture et d'eau se font de nuit pour éviter tout contact avec l'être humain. Pendant la durée de leur séjour au nid, les jeunes doivent être surveillés de l'aube au coucher du soleil, afin de prévenir tout incident. A l'âge de quatre mois, les vautours moines s'envolent et resteront imprégnés de la région, comme s'ils y étaient nés. La majorité d'entre eux s'y reproduiront à l'âge adulte (4 ans). Aujourd'hui, on dénombre une cinquantaine d'individus.

« La situation du vautour moine reste fragile, et nous sommes très attentifs à son suivi. Cet oiseau qui niche dans les pins n'est observable qu'en vol. C'est le vautour qui me fascine le plus, par son comportement amoureux, sa fidélité... », confie Christian, aujourd'hui directeur de Vautours en Baronnies. Ils sont maintenant 5 salariés, dont 4 sur le terrain, une véritable équipe ! Avec un rêve en commun : que le gypaète barbu, qui fréquente régulièrement les Baronnies provençales depuis 2010, se reproduise dans le calcaire ocre rouge des falaises des Baronnies !

Le 5 mai 2023, l'association accueille deux gypaètes de 3 mois, nés dans un parc zoologique tchèque (le zoo d'Ostrava) et en Haute-Savoie (centre de reproduction géré par le conservatoire ASTER). A ce stade, ils ne volent pas, mais mangent tout seuls. Ils seront réintroduits par la méthode du taquet, et seront équipés de balises GPS. Le programme européen Life, le département de la Drôme et la fondation Rewilding financent l'opération. Dans le Vercors, deux couples sont déjà installés et une reproduction a eu lieu l'année dernière, la première reproduction naturelle pour la Drôme.

« Si cette réintroduction réussit, nous aurons la présence des 4 espèces de vautours sur notre territoire, dont déjà 3 se reproduisent naturellement. Grâce à la mise en place des aires d'alimentation et des placettes chez les éleveurs pour les vautours fauves et moines, un couple de vautour percnoptère (espèce migratrice) a été observé nichant dans le massif. Et ce, sans intervention humaine. Le site Baronnies-Vercors est la seule région alpine où nichent tous les nécrophages, notamment dans le département de la Drôme, un paradis pour les ornithologues, mais pas seulement ! dit fièrement Christian. Chaque espèce est spécialisée dans des parties différentes des animaux : le vautour fauve se nourrit des muscles et des viscères, le moine affectionne tendons, cartilages et peau, le gypaète consomme presque exclusivement la moelle osseuse. Quant au percnoptère, il nettoie en profondeur les carcasses après le passage des autres vautours ».



Vautour fauve
© Julien Norwood

Des populations fragiles

Mais le naturaliste a bien conscience de la fragilité de ces populations. Des épidémies comme la grippe aviaire peuvent faire de gros dégâts : en 2022, une centaine de poussins sont morts. Le taux de reproduction du vautour fauve est passé de 0,6 à 0,25. Par ailleurs, Christian et son équipe observent une évolution plutôt négative de l'image de ces éboueurs de la nature, notamment auprès de quelques rares éleveurs. Par exemple, la prétendue détérioration de quelques impluviums ou la souillure de points d'eau par les nécrophages qui aimeraient s'y baigner ont provoqué des réactions négatives. Pourtant, il suffit de poser un grillage de protection du point d'eau.

« Depuis la sortie de l'ouvrage "Les nouveaux prédateurs", publié en 2022 par la FNSEA, dans lequel les vautours, au même titre que le loup, le lynx et l'ours, sont considérés comme des prédateurs des animaux domestiques, on rame pour contrer cette rumeur. Énoncer pareille bêtise, c'est ne rien connaître à leur biologie ! », s'offusque Christian. Raison de plus pour informer, animer des journées sur les vautours, organiser des visites sur le terrain auprès des scolaires et des touristes. « Faire preuve de pédagogie. Et cela, en lien avec différents partenaires comme les offices du tourisme, la LPO, etc. Cette mission reste essentielle. Peut-être encore plus aujourd'hui qu'hier », souligne-t-il.

Un facteur de développement de l'économie locale

Les retombées économiques de la réintroduction des vautours dans les Baronnies ne sont plus à prouver : 25 000 personnes – et pas seulement des ornithologues –, viennent chaque année à Rémuzat pour observer les différents vautours. Avant 1996, Rémuzat, village de 300 habitants, ne présentait qu'une attractivité faible, liée à un tourisme familial en été. Actuellement, la fréquentation touristique s'étale sur l'ensemble de l'année. D'où une incidence directe sur le développement de l'économie locale.

« Notre association est à l'image des oiseaux qu'elle protège : elle demeure fragile, vulnérable aux intempéries de toute sorte. Aujourd'hui, je pousse un gros "Ouf !" : je viens de recevoir l'accord du financement européen du programme "Life" d'un montant de 800 000 euros sur six ans, couvrant 75 % de notre budget. Cet argent va notamment nous permettre de poursuivre le programme gypaète ». Soulagement, certes. « Mais dans six ans que se passera-t-il ? ». Une petite ombre passe sur le visage du naturaliste. « J'aurai probablement fini ma carrière... », suppose Christian. Et la suite sera écrite par d'autres naturalistes qui, comme lui, auront à cœur de défendre ces espèces magnifiques qui accompagnent les agriculteurs depuis toujours.

Cécile Koehler

La réintroduction des vautours et leur acceptation par la population a conduit à financer l'enterrement d'une ligne électrique dans les gorges du Léoux (Baronnies) en raison des mortalités par collisions qu'elle occasionnait. Le site remarquable a ainsi vu l'attractivité de son paysage renforcée.

© Cécile Koehler



BIBLIOGRAPHIE

Vautours et agriculture

Choisy, J. P. (2013). *Vautour fauve Gyps fulvus et bétail: éco-éthologie alimentaire, évolution, controverse*. Nos Oiseaux, 60, 193-204.

Dupont, H., Mihoub, J.-B., Bobbé, S., & Sarrazin, F. (2012). *Modelling carcass disposal practices : implications for the management of an ecological service provided by vultures*. Journal of Applied Ecology, 49(2), 404-411.
<https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2012.02111.x>

Ministère de la Transition Écologique. (2021). *Rapport - Mettre en valeur les espèces sauvages et leurs fonctions écologiques dans les territoires*.

Descriptions des espèces

Accueil-observatoire-rapaces.lpo.fr.(s.d.).
http://observatoire-rapaces.lpo.fr/index.php?m_id=1

Mortelmans, M. (2022). *Les populations de Vautours (fauves) sont en expansion (en France)*. Baleine sous Gravillon.
<https://baleinesousgravillon.com/les-populations-de-vautours-fauves-sont-en-expansion-en-france/>

Génsbøl, B.(1999). *Guide des rapaces diurnes: d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Les guides du naturaliste. Lausanne, Switzerland: Delachaux et Niestlé.

Pour en savoir plus

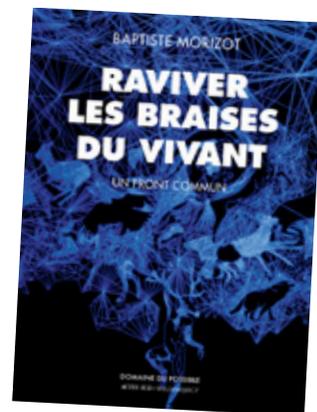
Écoutez les podcasts de Baleine Sous Gravillon, avec comme intervenants : Jean Andrieux, ou Antoine Adam, deux écologues. A travers différents épisodes, découvrez l'anatomie, les comportements et habitudes des vautours, mais aussi les mythes, les controverses et les enjeux actuels qui planent sur ces espèces.



CONSEIL DE LECTURE

RAVIVER LES BRAISES DU VIVANT UN FRONT COMMUN

Baptiste Morizot, Acte Sud, septembre 2020



Le vivant serait-il une cathédrale en flammes comme on a pu l'entendre dire au moment de l'incendie de Notre-Dame-de-Paris ? Pour Baptiste Morizot, le vivant serait plutôt le feu lui-même. Un feu germinatif, créateur, et même prodige, qui s'éteint et dont il faut « chérir » les dernières braises pour mieux les raviver.

À partir d'une enquête de terrain sur des initiatives de défense des forêts et de pratiques d'agroécologie, ce livre propose une nouvelle cartographie des alliances entre les usagers de la terre qui sont des gardiens du feu.

Par exemple, recréer des *foyers de libre évolution* permet de souffler sur les braises, mais certainement pas d'inventer une nature vierge séparée de toute incursion humaine.

La nature n'est pas une « *petite chose fragile qu'il faudrait sauver* ». Selon le philosophe, il convient de se débarrasser de toute vision « *paternaliste* » de protection de la vulnérabilité. Il faut bien protéger le vivant, mais « *comme quelque chose de plus fort que nous* » et qui nous a fait. Raviver les braises consiste à « *restituer au vivant les conditions de sa propre régénération autonome* ».

L'enjeu est là : faire front commun contre les ennemis du vivant. Autrement dit, toutes les forces de l'exploitation extractiviste.

Pour y parvenir, il faut « *sortir du labyrinthe des dualismes* ».

entre nature et culture, exploiter et sanctuariser, sauvage et domestique, qui créent des conflits inutiles et nous éloignent des vrais fronts de combats ».

La paysannerie et le respect de la vie sauvage ne sont donc pas exclusifs. Au contraire, ils peuvent être les piliers d'une redéfinition de la place de l'humanité dans un monde vivant qui permette à chaque espèce de disposer d'un espace où s'épanouir. L'humain se situe dans des liens d'interdépendance entre des milieux multispécifiques.

En faisant confiance aux forces du vivant, l'agroécologie est une manière de reconstituer des alliances entre les différents usages de la terre.

Dans cet essai, à l'écriture vive et sensible, Baptiste Morizot fait alterner plaidoyers et épisodes de vie précis. Une lecture passionnante, enthousiasmante, qui donne envie de gonfler ses joues pour accroître l'incendie du vivant ! Une citation pour finir : « *Nous ne sommes pas face à face, mais côte à côte avec le reste du vivant, face au dérobement de notre monde commun. Innombrables pour tramer et défendre l'habitabilité de ce monde* ».

Cécile Koehler

Baptiste Morizot est écrivain et maître de conférences en philosophie à l'université d'Aix-Marseille.

Ses travaux, consacrés aux relations entre l'humain et le vivant, s'appuient sur des pratiques de terrain, notamment de pistage de la faune sauvage. Quelques uns de ses ouvrages : Les diplomates, Cohabiter avec les loups, Sur la piste animale et Manières d'être vivant. Il accompagne la ferme du Grand Laval et l'association Fermes paysannes et sauvages en Drôme.

Pour en savoir plus sur ses travaux, vous pouvez écouter des podcasts réalisés par Radio France : <https://www.radiofrance.fr/personnes/baptiste-morizot>

Si vous le souhaitez, vous pouvez soutenir les actions de l'association en y adhérant. Vous pouvez pour cela consulter notre site Internet rubrique ADHESION ou bien nous envoyer un mail afin de recevoir le bulletin d'adhésion 2023. Nous proposons par ailleurs des diagnostics biodiversité aux agriculteurs installés dans les vallées du Jabron ou du Roubion qui souhaitent connaître et favoriser la faune sauvage puis bénéficier de ses services gratuits. Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site Internet rubrique NOS ACTIONS.

www.hirondelleauxchamps.fr

L'Hirondelle aux Champs
AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

Ferme Un Goût d'Air Libre
800 B, chemin de la ferme St-Pol
26160 La Bégude-de-Mazenc

info@hirondelleauxchamps.fr